



**maison
de la
culture**
BOURGES

Désignation des Président(e) et Vice-Président(e) de l'EPCC

Délibération n°9/2025

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 15 octobre 2025

Le quinze octobre deux-mille vingt-cinq, à 14h30, le Conseil d'administration de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges » s'est tenu à la Maison de la Culture de Bourges, sur convocation de M. le Président envoyée en date du 29 septembre 2025.

MEMBRES DE DROIT PRESENTS

Représentants de l'Etat

Représentant du Département du Cher

- M. Jacques FLEURY, Président du Conseil Départemental du Cher

Représentants de la Ville de Bourges

- M. Yann GALUT, Maire
- M. Yannick BEDIN, Maire-Adjoint chargé de la culture
- Mme Sylviane MORASIN, Conseillère Municipale

Personnalités qualifiées

- Mme Colette PUYNEGE, vice-présidente, représentant M. Christopher MILES, membre de droit représentant de l'état, Directeur Général de la création artistique, Ministère de la Culture
- Mme Hafida ABIDAR
- M. Dominique DELAJOT, représentant M. Alexis LUBERNE, membre de droit, représentant de la ville de Bourges, Conseiller Municipal
- Mme Elisabetta BISARO
- Mme Delphine BORDAT, représentant M. Fabrice HOFFELIN, membre de droit, personnalité qualifiée

Représentants du Personnel de l'EPCC

- M. Gabriel LEITE
- Mme Sylvie PEREIRA

INVITE(ES) PRESENT(E)S

- Mme Sophie MAISONNETTE, Adjointe à la Directrice de la DCLCI, Cheffe de service de la coordination interministérielle et de l'appui territorial, représentant M. Maurice BARATE, membre de droit, représentant l'état, Préfet du Cher
- M. Mohamed ABALHASSANE, Secrétaire Général, sous-préfet de l'arrondissement de Bourges, représentant Mme Christine DIACON, membre de droit représentant l'état, Directrice de la DRAC Centre-Val de Loire

INVITE(ES) PRESENT(E)S (suite)

- M. Guillaume CREPIN, Conseiller Régional Centre-Val de Loire, représentant M. François BONNEAU, membre de droit, Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire
- Mme Laure PIATON, Cheffe du service création, territoires et publics, Conseil Régional Centre-Val de Loire
- M. Marc PATARD, Directeur de la culture, Conseil Départemental du Cher
- Mme Sophie CHESTIER, vice-présidente Culture et Patrimoine, Conseil Départemental du Cher, représentant Mme Elisabeth SANSON, membre de droit, personnalité qualifiée
- M. Christophe BERNARD, Directeur Général Adjoint développement éducatif, culturel, sportif, ville de Bourges
- M. Olivier ATLAN, Directeur, Maison de la Culture de Bourges
- Mme Anne-Sophie MONTAGNÉ, Directrice Adjointe, Maison de la Culture de Bourges
- Mme Anne FAUQUEMBERGUE, Directrice des Relations Extérieures, Maison de la Culture de Bourges
- Mme Nathalie PLAVERET, assistante de direction-chargée de mécénat, Maison de la Culture de Bourges

MEMBRES DE DROIT EXCUSES

Représentants de l'Etat

- Mme Sophie BROCAS, Préfète de la région Centre-Val de Loire
- M. Maurice BARATE, Préfet du Cher (Pouvoir à Mme Sophie MAISONNETTE)
- M. Christopher MILES, Directeur Général de la création artistique, Ministère de la Culture (Pouvoir à Mme Colette PUYNEGE)
- Mme Christine DIACON, Directrice de la DRAC Centre-Val de Loire (Pouvoir à M. Mohamed ABALHASSANE)

Représentant de la Région

- M. François BONNEAU, Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire (Pouvoir à M. Guillaume CREPIN)

Représentant de la Ville de Bourges

- M. Alexis LUBERNE, Conseiller Municipal (Pouvoir à M. Dominique DELAJOT)

Personnalités qualifiées

- Mme Elisabeth SANSON (Pouvoir à Mme Sophie CHESTIER)
- Mme Christine CHEZE-DHO (Pouvoir à M. Guillaume CREPIN)
- M. Fabrice HOEFFELIN (Pouvoir à Mme Delphine BORDAT)

INVITE(E)S EXCUSE(E)S

- Mme Laodice RIGO, chargée de mission théâtre, arts de la rue, cirque, marionnettes et soutien aux lieux de diffusion, Conseil Régional Centre-Val de Loire
- M. Stéphane MARTINET, Directeur Adjoint, DRAC Centre-Val de Loire
- Mme Anna-Laude BOULON, Conseillère théâtre, DRAC Centre-Val de Loire

Le quorum étant atteint et les membres du Conseil d'administration ayant été convoqués dans les conditions fixées par les statuts, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Nathalie Plaveret est désignée comme secrétaire de séance.

DESIGNATION DES PRESIDENT(E) ET VICE-PRESIDENT(E) DE L'EPCC

Délibération n°9/2025

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à 1431-9 et R. 1431-1 à R. 1431-21 ;

Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;

Vu l'arrêté du Préfet de la Région Centre n°10.006 du 14 janvier 2010 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges » ;

Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges ».

RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Considérant que l'article R. 1431-8 du Code général des collectivités territoriales dispose que le Président du Conseil d'administration d'un établissement public de coopération culturelle est élu par le Conseil d'administration pour une durée de trois ans renouvelable à la majorité des deux tiers ;

Considérant que M. Georges BUISSON a été élu Président de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges » le 12 octobre 2022 ;

Considérant que Mme Colette PUYNEGE-BATARD a été élue Vice-Présidente de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges » le 12 octobre 2022 ;

Considérant que, dans ces conditions, il est nécessaire de procéder à la désignation des nouveaux Président et Vice-Président de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle « Maison de la Culture de Bourges » dans les formes ci-dessus mentionnées ;

Après avoir voté, à bulletin secret, le Conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **D'approuver la désignation de Mme Colette PUYNEGE-BATARD en qualité de Présidente du Conseil d'administration ;**
- **D'approuver la désignation de M. Dominique DELAJOT en qualité de Vice-Président du Conseil d'administration.**

Votants : 19

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour expédition conforme,
Le Directeur de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle « Maison de la Culture de Bourges »

Olivier ATLAN

Nathalie PLAVÉRET
Secrétaire de séance